



Le juste vivra par la foi Méditations sur l'épître aux Romains

L'espérance des enfants de Dieu

Romains 8.1-39

Dans notre article précédent sur la lettre de Paul aux Romains, dans le Nouveau Testament, j'ai commencé par dire que le huitième chapitre de cette lettre pourrait s'intituler : « l'hymne au Saint-Esprit », tant la personne du Saint-Esprit est présente dans l'enseignement de l'apôtre. Le Saint-Esprit y est mentionné pas moins de 21 fois! Relisons ces passages, si essentiels pour la compréhension non seulement de la lettre aux Romains dans son ensemble, mais de tout l'Évangile, cette Bonne Nouvelle annoncée aux hommes et femmes de toute condition, et que le Saint-Esprit atteste dans le cœur de tous ceux qui y ont cru.

Au verset 2, Paul déclare : « Car la loi de l'Esprit qui nous donne la vie dans l'union avec Jésus-Christ t'a libéré de la loi du péché et de la mort. » À partir de là, lisons-nous au verset 4 : « Nous vivons non plus à la manière de l'homme livré à lui-même, mais dans la dépendance de l'Esprit. » Et au verset 5 : « Ceux qui ont l'Esprit tendent vers ce qui est conforme à l'Esprit. » Il y a donc un contraste entre ceux qui vivent livrés à eux-mêmes et ceux qui dépendent de l'Esprit. Ce contraste est développé aux versets 6 à 15. Verset 6 : « Car ce à quoi tend l'homme livré à lui-même mène à la mort, tandis que ce à quoi tend l'Esprit conduit à la vie et à la paix. » Verset 9 : « Vous, au contraire, vous n'êtes pas livrés à vous-mêmes, mais vous dépendez de l'Esprit, puisque l'Esprit de Dieu habite en vous. Si quelqu'un n'a pas l'Esprit du Christ, il ne lui appartient pas. » L'Esprit comme source de vie, celui par lequel Dieu a ressuscité Jésus-Christ, est mis en avant aux versets 10 et 11 :

« Or, si le Christ est en vous, votre corps reste mortel à cause du péché, mais l'Esprit est source de vie, parce que vous avez été déclarés justes. Et si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité le Christ d'entre les morts rendra aussi la vie à vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous. »

Les versets 13 à 16 insistent sur la conduite de notre propre vie sous la direction de l'Esprit :

« Car si vous vivez à la manière de l'homme livré à lui-même, vous allez mourir, mais si, par l'Esprit, vous faites mourir les actes mauvais que vous accomplissez dans votre corps, vous vivrez. Car ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu. En effet, vous n'avez pas reçu un Esprit qui fait de vous des esclaves et vous ramène à la crainte : non, vous avez reçu l'Esprit qui fait de vous des fils adoptifs de Dieu. Car c'est par cet Esprit que nous crions : Abba, c'est-à-dire Père! L'Esprit Saint lui-même et notre esprit nous témoignent ensemble que nous sommes enfants de Dieu. Et puisque nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers : héritiers de

Dieu, et donc cohéritiers du Christ, puisque nous souffrons avec lui pour avoir part à sa gloire. »

Au verset 23, l'Esprit Saint est associé aux gémissements des fils de Dieu qui attendent la rédemption totale promise par Dieu et scellée dans la résurrection de Jésus-Christ :

« Car nous aussi, qui avons reçu l'Esprit comme avant-goût de la gloire, nous gémissons du fond du cœur en attendant d'être pleinement établis dans notre condition de fils adoptifs de Dieu quand notre corps sera délivré. »

À partir du verset 24, Paul parle de la nature de l'espérance des fils de Dieu. Certes, ils gémissent dans les conditions présentes, mais ces gémissements ne sont pas séparés de leur espérance, on peut même dire que c'est parce qu'il y a une espérance qu'il y a encore des gémissements; c'est parce qu'il existe une attente de quelque chose d'infiniment meilleur que notre condition présente, comme Paul l'a écrit au verset 18 : *« J'estime d'ailleurs qu'il n'y a aucune commune mesure entre les souffrances de la vie présente et la gloire qui va se révéler en nous. »* Voici donc les versets suivants :

« Car nous sommes sauvés, mais c'est en espérance; or, voir ce que l'on espère, ce n'est plus espérer; qui, en effet, continue à espérer ce qu'il voit? Mais si nous ne voyons pas ce que nous espérons, nous l'attendons avec persévérance. De même, l'Esprit vient nous aider dans notre faiblesse. En effet, nous ne savons pas prier comme il faut, mais l'Esprit lui-même intercède en gémissant de manière inexprimable. Et Dieu qui scrute les cœurs sait ce vers quoi tend l'Esprit, car c'est en accord avec Dieu qu'il intercède pour ceux qui appartiennent à Dieu » (Rm 8.24-27).

Quel privilège que de savoir Dieu si proche de nous : son Saint-Esprit habite en nous et transforme les balbutiements de nos prières en soupirs acceptables devant lui. Comment autrement pourrions-nous espérer que nos prières soient prises en considération par le Dieu tout-puissant? Mais cette communion intime de l'Esprit de Dieu dans nos cœurs est pour nous comme un acompte, une garantie de la réalisation des promesses divines concernant notre rédemption finale, notre transformation glorieuse à l'image de Jésus-Christ ressuscité. Nous vivons dès aujourd'hui par l'Esprit qui vivifie et qui nous rapproche journallement de Dieu.

Dans le passage suivant, Paul démontre que le plan de salut de Dieu pour ses enfants adoptifs en leur frère Jésus-Christ doit les affermir dans cette attente caractérisée par la persévérance : en effet, toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu :

« Nous savons en outre que Dieu fait concourir toutes choses au bien de ceux qui l'aiment, de ceux qui ont été appelés conformément au plan divin. En effet, ceux que Dieu a connus d'avance, il les a aussi destinés d'avance à devenir conformes à l'image de son Fils, afin que celui-ci soit l'aîné de nombreux frères. Ceux qu'il a ainsi destinés, il les a aussi appelés à lui; ceux qu'il a ainsi appelés, il les a aussi déclarés justes, et ceux qu'il a déclarés justes, il les a aussi conduits à la gloire » (Rm 8.28-30).

Dieu ne fait pas les choses à moitié : il mène à son accomplissement le plan de salut pour chacun de ses enfants adoptifs. Connus d'avance, bien avant même qu'ils aient été créés, ils sont appelés à lui par le Saint-Esprit, ils sont déclarés justes à cause du sacrifice de Jésus-Christ accomplis pour eux, et ils sont destinés à lui ressembler de plus en plus. Enfin, ils sont conduits à la gloire promise. Du début jusqu'à la fin, ce processus de salut est entre les mains du Dieu souverain, raison pour laquelle chaque croyant peut être assuré que ce qui lui arrive ici-bas concourt à son bien. Tout, même les épreuves les plus dures, entre dans le plan de salut de Dieu à son égard et contribue à le modeler à l'image parfaite de Jésus-Christ.

La conclusion grandiose de ce chapitre 8, l'apogée de tout ce que Paul vient d'écrire, éclate à partir du verset 31. Paul ne présente pas à ses lecteurs une image idyllique de la vie présente, comme si leur appartenance à Jésus-Christ les garantissait contre tout malheur ou toute épreuve; au contraire, il fait état des conditions d'existence les plus dures, les plus impitoyables, qu'il a d'ailleurs connues lui-même à maintes reprises. Mais il les met en regard avec la manifestation de l'amour de Dieu en Jésus-Christ, pour montrer combien supérieur à toutes les détresses possibles et imaginables est cet amour, et combien inébranlable est la certitude que le croyant a de cet amour, par l'action du Saint-Esprit en lui. Je cite maintenant ce passage :

*« Que dire de plus? Si Dieu est pour nous, qui se lèvera contre nous? Lui qui n'a même pas épargné son propre Fils, mais l'a livré pour nous tous, comment ne nous donnerait-il pas aussi tout avec lui? Qui accusera encore les élus de Dieu? Dieu lui-même les déclare justes. Qui les condamnera? Le Christ est mort, bien plus : il est ressuscité! Il est à la droite de Dieu et il intercède pour nous. Qu'est-ce qui pourra nous arracher à l'amour du Christ? La détresse ou l'angoisse, la persécution, la faim, la misère, le danger ou l'épée? Car il nous arrive ce que dit l'Écriture : À cause de toi, Seigneur, nous sommes exposés à longueur de jour. On nous considère comme des moutons destinés à l'abattoir. Mais dans tout cela, nous sommes bien plus que vainqueurs par celui qui nous a aimés. Oui, j'en ai l'absolue certitude : ni la mort ni la vie, ni les anges ni les dominations, ni le présent ni l'avenir, ni les puissances, ni ce qui est en haut ni ce qui est en bas, ni aucune autre créature, rien ne pourra nous arracher à l'amour que Dieu nous a témoigné en Jésus-Christ notre Seigneur »
(Rm 8.31-39).*

N'oublions pas que Paul a commencé dès le chapitre premier par exposer une condamnation universelle pesant sur tout homme. Un procès divin est institué qui devrait mener à la condamnation de tous. Mais voilà, le juge divin et parfait déclare l'accusé libre de toutes les charges qui pesaient sur lui. Non pas parce que ces charges étaient fausses, mais parce que le juge a exécuté la sentence sur son propre Fils, bien qu'il fût parfaitement innocent. Désormais, personne ne peut accuser ceux qui ont été mis au bénéfice d'un tel jugement. Et si quelqu'un cherche à accuser les élus de Dieu, le Fils du Juge, ressuscité après avoir subi le châtement, intervient chaque fois pour plaider la cause des accusés. Au lieu d'écouter l'accusateur, son Père l'écoute, lui notre avocat qui siège à la droite de son Père comme dans une cour de justice. Et le Saint-Esprit de Dieu nous persuade intérieurement que tel est bien le verdict rendu. Voilà pourquoi Paul peut écrire à ses lecteurs que quoiqu'il nous arrive

ici-bas, nous sommes plus que vainqueurs par celui qui nous a aimés. Puissiez-vous vivre quotidiennement de l'assurance et de la consolation apportées par ces paroles de vie éternelle.

Dans un autre article, nous commencerons la lecture du neuvième chapitre de la lettre de Paul aux Romains.

Éric Kayayan, pasteur

Source : *Foi et Vie Réformées*, foi-vie.org.za/fr/ et www.foietvierreformees.org.

L'auteur demeure en France et il est le pasteur responsable du ministère radiophonique *Foi et Vie Réformées*, associé à l'Église de Rietvallei en Afrique du Sud (GKSA). Ses émissions d'évangélisation et d'enseignement sont diffusées en Afrique, en Europe, aux Antilles et au Québec.

www.ressourceschretiennes.com



2018. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Patrimoine – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))